



Chambre de commerce internationale

L'organisation mondiale des entreprises

Les entreprises et l'économie mondiale

*Déclaration d'ICC
présentée au nom de la communauté
économique mondiale
aux chefs d'État et de gouvernement
participant aux sommets du G8 et du G20 au
Canada, du 25 au 27 juin 2010*

Chambre de commerce internationale

38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Téléphone +33 (0)1 49 53 28 28 Télécopieur +33 (0)1 49 53 29 42

Courriel icc@iccwbo.org Site internet www.iccwbo.org

L'économie mondiale aujourd'hui

Le G8 et le G20 se réunissent au Canada à l'issue de l'année la plus difficile qu'aient connue de mémoire d'homme les entreprises – ainsi que les gouvernements et les consommateurs – de nombreuses régions du monde. Mais la situation aurait pu être bien pire. Grâce à la prompte et vigoureuse réaction des gouvernements du G20 et d'autres États à la dangereuse crise financière qui a éclaté à la fin de 2008, rien de comparable à une dépression ne s'est produit et la récession qui a suivi a été moins sévère qu'on ne pouvait le craindre au premier abord. De nombreux pays d'Asie ont en effet rebondi assez rapidement et retrouvé des taux de croissance économique impressionnants. Et le commerce mondial, qui s'est contracté de 12,2 % en 2009 – son plus fort recul depuis 70 ans – devrait augmenter de 9,5 % en 2010 si le prix du pétrole, les principales monnaies et les marchés financiers demeurent relativement stables.

La récession déclenchée par la crise financière mondiale (avec une baisse globale de 2,3 % de la production mondiale) a néanmoins causé des dommages considérables et persistants dans de nombreuses régions du monde. C'est notamment le cas des pays du G8 où la reprise est fragile et incertaine, le chômage ne semble guère vouloir diminuer, le crédit aux entreprises s'est resserré et les marchés financiers demeurent extrêmement nerveux face à l'énorme hausse de la dette publique due à la crise financière et à la récession économique. Pour leurs stratégies de sortie, les gouvernements doivent trouver un délicat équilibre en réduisant la dette publique sans faire retomber l'économie dans la récession. L'Europe est confrontée à un défi supplémentaire : préserver la confiance dans l'euro alors que la peur d'une contagion de la crise de la dette souveraine de la Grèce à certains autres membres de la zone euro gagne du terrain.

Dans ce contexte généralement sombre et inquiétant – malgré la croissance robuste de plusieurs marchés émergents, petits ou grands –, ICC souhaite communiquer aux dirigeants participant aux sommets du G8 et du G20 au Canada son point de vue sur trois sujets qu'elle juge essentiels pour l'avenir de l'économie mondiale dans les années à venir.

1. Commerce et investissement internationaux

ICC est convaincue qu'une expansion soutenue du commerce international est un élément clé de la lutte pour améliorer la santé de l'économie mondiale. À cet effet, nous formulons à l'intention des dirigeants des G8/G20 les recommandations suivantes.

- *Résister au protectionnisme et au nationalisme économique*

Tout virage généralisé vers le nationalisme économique affecterait la croissance mondiale

Les gouvernements doivent résister à la tentation de s'attaquer au chômage et à d'autres problèmes nationaux, y compris dans le secteur financier, par des mesures protectionnistes qui restreindraient les importations et les investissements étrangers. Le monde a atteint au cours des dernières décennies un degré extraordinairement élevé d'intégration économique et tout virage généralisé vers le nationalisme économique perturberait sérieusement l'activité commerciale tout en risquant d'aggraver lourdement une situation déjà mauvaise. Les effets négatifs se diffuseraient vite tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales et nuiraient, tout autant qu'aux grands, à de nombreux petits producteurs.

Les pays du G20 ont tenu leur engagement de ne pas opposer d'obstacles au commerce et à l'investissement internationaux

ICC a par conséquent accueilli avec satisfaction l'engagement réitéré des dirigeants du G20, à leurs sommets de Washington, Londres et Pittsburgh, de garder leurs marchés ouverts malgré les turbulences de l'économie mondiale et d'éviter d'opposer des obstacles au commerce des biens et des services ainsi qu'à l'investissement international. Nous avons récemment constaté avec encore plus d'enthousiasme que les pays du G20 avaient à ce jour globalement tenu leur engagement.

La crise économique a prouvé la valeur des règles multilatérales pour préserver l'ouverture des marchés

Une importante leçon à retenir est de toute évidence que le système commercial multilatéral a une nouvelle fois prouvé sa valeur. Les règles, le mécanisme de règlement des différends et l'activité de surveillance des politiques commerciales de l'OMC sont une garantie essentielle contre le protectionnisme commercial et ont renforcé la capacité des gouvernements de résister aux pressions protectionnistes. La résistance a été moins efficace dans quelques domaines, tels que la lutte contre le dumping, les marchés publics et les mesures de compensation et de sauvegarde, où les disciplines multilatérales sont relativement faibles ou d'une portée limitée. En d'autres termes, la crise a prouvé que les règles commerciales multilatérales comptaient : leur force positive a aidé les gouvernements à préserver l'ouverture des marchés.

Les dirigeants du G20 doivent tenir bon et continuer de résister ensemble aux pressions protectionnistes

Les pertes d'emplois et la persistance du chômage continueront à nourrir dans de nombreux pays des demandes de protection des industries locales et de discrimination à l'encontre des importations. Si la grande crise financière de la fin de 2008 n'a pas dégénéré en une seconde Grande Dépression, c'est en partie parce que l'on a su tirer la leçon du nationalisme économique protectionniste du début des années 1930. Collectivement, avec l'appui des règles de l'OMC, les pays du G20 ont tenu bon. Nous appelons instamment leurs dirigeants à conserver leur solidarité et leur détermination et nous les invitons à réaffirmer leur engagement en matière de commerce lors de leur sommet au Canada.

- *Conclure le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha avant la fin de 2010*

Peu de signes annonciateurs d'une conclusion en 2010 du cycle de Doha

ICC plaide depuis longtemps pour la conclusion du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, qui accumule les retards. C'est donc avec une grande satisfaction que nous avons relevé dans la déclaration officielle du sommet de Pittsburgh l'affirmation claire et explicite, par les dirigeants du G20, de leur détermination à parvenir en 2010 à une conclusion ambitieuse et équilibrée du cycle de Doha. Nous devons cependant dire, alors que près de la moitié de 2010 est écoulée, que nous sommes déçus de ne voir que peu de signes annonciateurs de la réalisation de cet objectif. L'état des lieux des négociations de Doha qui s'est achevé fin mars était singulièrement dépourvu du degré de courage et de volonté nécessaire pour parvenir enfin à un accord.

Obtenir un accord serait une force très positive pour l'économie mondiale

Comme ICC l'a répété à de nombreuses reprises depuis le début de la crise financière mondiale, l'état actuel de l'économie mondiale rend la conclusion du cycle de Doha plus nécessaire et urgente que jamais. Parvenir cette année à un accord – dont le besoin se fait terriblement sentir – signifierait de manière extrêmement positive que les gouvernements sont capables de coopérer efficacement en vue de renforcer et d'actualiser l'un des piliers centraux du système économique international. Des progrès considérables ont été accomplis au cours des nombreuses années de négociation. Il y a déjà sur le tapis de multiples offres créatrices d'échanges commerciaux et de richesses, emportées de haute lutte. Elles ne doivent pas être perdues.

Un leadership déterminé des dirigeants des G8/G20 est nécessaire pour conclure le cycle de Doha

Le plus nécessaire, pour conclure le cycle de Doha, est un leadership déterminé au plus haut niveau politique afin de trouver des compromis et de surmonter les blocages dont les négociations ont souffert jusqu'à ce jour dans certains domaines politiquement très sensibles. Nous appelons les dirigeants du G20 à consacrer – de toute urgence – leur attention personnelle à un effort diplomatique soutenu et intense en vue de parvenir avant la fin de l'année à un accord ambitieux et équilibré susceptible d'inspirer une nouvelle confiance aux entreprises commerciales, aux investisseurs et aux consommateurs et donc d'encourager la reprise de l'économie mondiale. À son sommet de Londres, le G20 avait souligné le rôle du commerce international en tant que moteur de la croissance économique. Conclure le cycle de Doha est essentiel pour libérer ce potentiel.

- *Œuvrer en priorité à ramener à un niveau normal le financement du commerce*

Les échanges internationaux sont lourdement tributaires du financement du commerce

Face à la tourmente économique mondiale qui a suivi la crise financière de la fin de 2008, ICC a activement travaillé à ramener à un niveau normal le financement du commerce – dont les échanges internationaux sont lourdement tributaires. Nous nous sommes chaleureusement félicités de l'engagement du G20, à son sommet de Londres, d'assurer au cours des deux prochaines années 250 milliards de dollars de soutien au financement du commerce. Cette mesure a fortement contribué à atténuer les chocs subis par le commerce du fait de la crise financière.

Une nouvelle étude d'ICC montre que l'offre de financement du commerce reste limitée et coûteuse

La deuxième étude mondiale d'ICC sur le financement du commerce (qui a été publiée en avril de cette année et couvre 161 banques de 75 pays) montre cependant que la demande en matière de produits traditionnels de financement du commerce augmente, mais que l'offre demeure limitée et les coûts nettement plus élevés qu'avant la crise. Malgré d'importantes différences régionales, il semblerait que les petites et moyennes entreprises et les exportateurs des marchés émergents aient les plus grandes difficultés à obtenir des crédits à des coûts raisonnables.

... et que cela continuera de freiner la reprise économique

Il est clair que les problèmes de disponibilité et de coût du financement du commerce continueront, dans un avenir prévisible, de freiner les échanges internationaux et la reprise économique mondiale et qu'ils devraient rester inscrits en bonne place à l'ordre du jour du G20.

Nécessité d'élargir les programmes nationaux et multilatéraux de financement du commerce

Afin d'améliorer la résilience du crédit commercial en cas d'instabilité financière, il est important aux yeux d'ICC d'élargir encore les programmes multilatéraux de financement du commerce afin d'en accroître les capacités et la portée, notamment en direction des pays à faibles revenus qui dépendent de l'exportation. Les programmes nationaux devraient également être renforcés afin de préserver le flux des échanges commerciaux en période de stress économique et d'offrir des possibilités de refinancement – notamment par le biais des agences de crédit à l'exportation. Ces dernières pourraient aussi développer des systèmes de prêt plus directs à l'intention des marchés émergents et s'engager dans une sous-participation aux prêts bancaires.

ICC travaille à améliorer les statistiques sur le financement du commerce

L'absence de statistiques détaillées sur le financement du commerce entrave les efforts en vue de confirmer les tendances révélées par les études de marché. Le manque d'informations en matière de données de performance concernant l'historique des pertes des différentes catégories de risque du financement du commerce est particulièrement préoccupant. ICC travaille actuellement à la conception d'un registre destiné à collecter ces informations, en partenariat avec la Banque asiatique de développement.

Les nouvelles propositions sur l'adéquation des fonds propres affecteraient le financement du commerce et réduiraient le flux des échanges

Enfin, les résultats de l'étude mondiale de 2010 d'ICC confirment que la mise en œuvre du régime existant d'adéquation des fonds propres, dans le cadre des règles de Bâle II, contribue à l'actuel assèchement du financement du commerce. Les experts d'ICC considèrent en outre que les propositions du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, qui visent à augmenter la pondération des risques du financement du commerce en application d'un nouveau cadre destiné à limiter l'effet de levier bancaire, auraient un effet négatif sur la fourniture d'un crédit commercial financièrement favorable aux entreprises. Les instruments commerciaux à faible risque ont été assimilés aux instruments hors bilan à risque plus élevé, sans que les éventuels effets secondaires en aient apparemment été évalués. ICC a proposé que le Comité de Bâle réunisse au sein d'un groupe de travail des spécialistes du financement du commerce afin d'étudier les conséquences possibles de la réforme de la réglementation sur le financement du commerce et de veiller à ce qu'elle n'entraîne pas une diminution des flux commerciaux au moment où la reprise économique mondiale exigerait l'inverse.

- *Améliorer la gouvernance de l'économie mondiale*

Nécessité d'une gouvernance plus efficace d'une économie mondiale intégrée

Les pouvoirs publics doivent élaborer des moyens plus efficaces de gouverner un monde interdépendant doté d'une économie globale intégrée. Une meilleure coopération internationale est essentielle pour répondre aux grands problèmes dépassant les frontières nationales que les gouvernements ont de plus en plus de mal à résoudre seuls. Les turbulences actuelles de l'économie mondiale relèvent clairement de cette catégorie. Il en va de même de plusieurs autres défis majeurs : changements climatiques, pénuries d'eau, sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté.

Les entreprises se félicitent du nouveau rôle du G20

ICC se félicite de la décision prise à Pittsburgh de désigner le G20 comme principal forum de la coopération économique internationale. Nous plaillons depuis un certain temps pour que les pays dotés de grands marchés émergents soient plus activement intégrés au processus de décision international afin de traiter efficacement les problèmes d'échelle planétaire. Les gouvernements doivent moderniser la structure institutionnelle créée après la Seconde Guerre mondiale pour aider à gérer les relations économiques internationales. Le monde d'aujourd'hui a besoin d'une nouvelle gouvernance et de nouveaux arrangements facilitant la mise en place de règles plus universelles.

2. Changements climatiques et énergie

Les changements climatiques sont une priorité clé pour le G20

Les dirigeants du G20 ont inscrit la question climatique parmi leurs priorités clés et persisteront sans aucun doute dans cette voie. Ce n'est qu'au travers d'un engagement collectif de tous les pays que le monde peut espérer régler cet épineux problème.

L'accord de Copenhague constitue un important pas en avant

Bien que les entreprises n'aient pas trouvé dans les résultats du sommet de l'ONU sur le climat, en décembre dernier à Copenhague, les signaux qu'elles attendaient pour investir dans le développement et le déploiement à l'échelle nécessaire de technologies plus propres, l'accord de Copenhague constitue un important pas en avant, car les pays signataires sont responsables de plus de 80 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Il est important d'encourager le secteur privé à innover et à investir

Malgré l'absence à ce jour d'un accord cadre mondial pour l'après 2012, les entreprises poursuivront partout dans le monde leurs efforts déjà substantiels en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le secteur privé est le principal innovateur et investisseur dans les technologies propres, mais il pourrait en faire plus si un accord cadre lui garantissait plus de clarté, de prévisibilité et de flexibilité.

L'accord de Copenhague peut ouvrir la voie

L'accord de Copenhague peut ouvrir la voie à de prochaines étapes importantes s'il se traduit par une action concrète et efficace. Il est notamment essentiel :

- de lancer un financement de projets « fast-start » et de clarifier le rôle du secteur privé ;
- d'élaborer des activités et une gouvernance en matière de développement et de déploiement de technologies ;
- de maintenir et d'améliorer les mécanismes flexibles existants et d'étudier la possibilité d'en créer de nouveaux ;
- d'instaurer un régime efficace de suivi, de notification et de vérification ;
- d'encourager les entreprises
 - à mettre en œuvre de nouvelles réductions des émissions et des stratégies d'adaptation reposant sur l'innovation,

- à stimuler l'investissement dans des technologies efficaces et peu émettrices de gaz à effet de serre et
- à accélérer le déploiement des technologies avancées existantes.

Les sanctions commerciales ne sont pas le bon moyen de lutter contre les changements climatiques

ICC souhaite aussi souligner les synergies entre une action globale mondiale en matière de changements climatiques et un commerce multilatéral fondé sur des règles. La croissance économique et le libre-échange offrent les conditions les plus favorables à une diffusion rapide de technologies respectueuses du climat. Dans ce contexte, ICC est préoccupée par le projet de certains pays d'appliquer des mesures commerciales unilatérales afin de répondre aux préoccupations nées des différences entre les politiques nationales en matière de climat. Une telle approche ne ferait que compliquer les problèmes économiques et saper le consensus nécessaire à une action coopérative mondiale sur la question des changements climatiques et de l'environnement.

Le processus cadre de l'ONU reste utile pour encourager une coopération mondiale

Des divergences considérables persistent entre les différents pays et régions quant aux moyens les plus efficaces de lutter contre les changements climatiques. En dépit d'occasionnels revers et déceptions, la communauté internationale doit continuer à travailler de concert à trouver des solutions intégrant tous les pays et régions et à utiliser efficacement toutes les options disponibles en matière de politique énergétique, dans la perspective d'un avenir durable. ICC reste attachée au processus cadre établi par l'ONU sur les changements climatiques, qui offre à ses yeux une structure utile au sein de laquelle tous les pays de la planète peuvent coopérer et coordonner leur action afin de répondre à cette menace majeure pesant sur l'avenir de l'humanité.

Nécessité pour les gouvernements et les entreprises de lutter ensemble contre les changements climatiques

Le prochain sommet de l'ONU sur les changements climatiques, qui se tiendra au Mexique à la fin de l'année, constituera une nouvelle étape importante sur la voie d'un accord mondial. ICC est convaincue que les gouvernements et les entreprises doivent, aujourd'hui plus que jamais, coopérer étroitement afin de trouver des solutions et de veiller à leur application effective. Nous espérons pouvoir contribuer à offrir aux gouvernements des moyens plus novateurs de tirer parti de l'expertise et du dynamisme du secteur privé.

3. Propriété intellectuelle et innovation

La gravité et l'étendue de la contrefaçon et du piratage requièrent l'attention du sommet du G20

Il est encourageant, aux yeux d'ICC, de voir la contrefaçon de produits et le piratage des droits d'auteur régulièrement inscrits depuis quelques années à l'ordre du jour des sommets annuels du G8. Nous espérons beaucoup qu'ils bénéficieront très bientôt du même statut aux sommets du G20, car la protection de la propriété intellectuelle (PI) est essentielle pour encourager la recherche et l'innovation, le commerce et l'investissement internationaux ainsi qu'une croissance et un développement économiques sains. La gravité et l'étendue de la menace que font peser la contrefaçon et le piratage sur le

bien-être économique et social de la planète entière requièrent selon nous l'attention des décideurs politiques au plus haut niveau gouvernemental.

Une économie parallèle illicite

La contrefaçon et le piratage ont pris l'ampleur d'une épidémie mondiale. Presque aucun secteur économique n'est aujourd'hui épargné par cette activité illicite – et souvent dangereuse. L'internet est utilisé pour un énorme pillage des droits d'auteur. Pays après pays, une importante économie illicite gagne du terrain parallèlement à son équivalent licite – une économie souterraine fondée sur le vol, l'exploitation, la fraude fiscale et le mépris des lois et des règlements adoptés par la société.

Les multiples dangers du piratage

La contrefaçon et le piratage découragent l'inventivité et la créativité qui fondent la société du savoir dans laquelle nous vivons aujourd'hui, privent l'État de recettes fiscales, sapent les lois destinées à protéger les intérêts des salariés et opposent une concurrence déloyale aux emplois et aux activités économiques légitimes. Ils érodent aussi la confiance des consommateurs dans la qualité des produits de marque et présentent de sérieux risques pour la santé et la sécurité dans des domaines tels que les produits alimentaires, les médicaments, les pièces automobiles et les jouets. L'enrichissement relativement facile que permettent la contrefaçon et le piratage attire en outre des réseaux de grand banditisme en quête de financement pour d'autres activités criminelles.

Renforcer et appliquer les lois sanctionnant les atteintes à la propriété intellectuelle

Les récents sommets du G8 ont reconnu la nécessité croissante de mesures de lutte plus énergiques contre la contrefaçon et le piratage. Les actes n'ont cependant pas été à la hauteur des paroles. La communauté économique est d'avis que les atteintes à la propriété intellectuelle ne devraient pas être considérées comme des infractions pénales moins graves que les atteintes aux biens corporels. Nous appelons instamment les dirigeants réunis au Canada aux sommets du G8 et du G20 à engager leurs pays non seulement à édicter des sanctions décourageant réellement les atteintes à la propriété intellectuelle, mais aussi à les appliquer efficacement. Nous les invitons à exercer leur leadership mondial dans le domaine de la protection de la PI en préconisant des normes mondiales minimales dans le domaine clé de l'exécution des lois. À cet effet, nous serions heureux qu'ils expriment leur soutien à la conclusion de l'Accord commercial anticontrefaçon destiné à fixer de nouvelles normes quant à l'action gouvernementale nationale et internationale contre la contrefaçon et le piratage.

Les entreprises sont prêtes à aider les gouvernements à concevoir des programmes de lutte contre le piratage de la propriété intellectuelle

Enfin, la communauté économique est consciente d'avoir également un rôle majeur à jouer dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage. Les entreprises et les associations professionnelles consacrent des ressources croissantes à cette tâche. ICC a elle-même lancé un grand projet baptisé BASCAP – acronyme de Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy – au sein duquel des entreprises de tous secteurs et de toutes régions peuvent coopérer afin d'échanger leur expérience, de rassembler des données et de mieux faire connaître au public l'étendue des dommages causés. La

BASCAP a d'ores et déjà établi d'étroites relations de travail avec un certain nombre d'organisations intergouvernementales et se tient prête à aider les gouvernements, partout dans le monde, à élaborer et à appliquer au niveau national des programmes de lutte efficaces contre la contrefaçon et le piratage, ainsi qu'à les conseiller en vue d'améliorer la coopération internationale.

La Chambre de commerce internationale

La Chambre de commerce internationale (ICC) est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions.

ICC a pour mission fondamentale d'encourager les échanges et les investissements internationaux et d'aider les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités de la mondialisation. Depuis sa fondation, au début du siècle dernier, son action repose sur la conviction que le commerce est une puissante force de paix et de prospérité, et le petit groupe de patrons clairvoyants qui fut à l'origine de sa création se qualifiait lui-même de « marchands de paix ».

Les activités d'ICC relèvent essentiellement de trois domaines : élaboration de règles, règlement des différends et politique générale. Le fait que ses entreprises et associations membres soient directement engagées dans le commerce international lui confère un poids sans égal dans la mise en place de règles destinées à guider la bonne marche des affaires dans le monde. Bien que ne faisant appel qu'à l'autodiscipline, ces règles sont quotidiennement respectées dans des milliers de transactions et font partie intégrante de l'édifice du commerce international.

ICC offre également aux entreprises de nombreux services pratiques essentiels, au premier rang desquels figurent ceux de sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux. Autre pièce maîtresse du dispositif d'ICC, sa Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) a pour mission d'encourager la formation de réseaux et les échanges d'informations sur les pratiques d'excellence des chambres.

Cadres et experts des entreprises membres d'ICC travaillent à formuler le point de vue de la communauté économique internationale, tant sur de grands problèmes touchant au commerce et à l'investissement que sur des sujets techniques et sectoriels essentiels, dans le domaine, entre autres, des services financiers, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'éthique du marketing, de l'environnement, des transports, du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

ICC entretient d'étroites relations de travail avec les Nations unies comme avec d'autres institutions intergouvernementales, dont l'Organisation mondiale du commerce et le G8.

Fondée en 1919, ICC fédère aujourd'hui des centaines de milliers de sociétés et d'associations, dans plus de 120 pays. Ses comités nationaux relaient les préoccupations des entreprises locales et communiquent aux pouvoirs publics les avis qu'elle exprime au nom de la communauté économique mondiale.

Pour plus d'informations sur l'adhésion à ICC, consulter son site internet (iccwbo.org) ou contacter le département « Membres » de son secrétariat international à Paris.